



Municipalité
Egan-Sud

PROCÈS-VERBAL

Le 20 novembre 2025

À une séance ordinaire _____, extraordinaire ___X___, ajournée _____, tenue le 19 novembre 2025 et à laquelle sont présents les conseillers suivants.

Maire : M. Neil Gagnon

Et les conseillers suivants : M. Patrick Feeny M. Jean-René Martin
M. Gilles Patry Mme Nathalie Dault
M. Pierre Laramée

Était absent : le conseiller M. Yvan St-Amour (motivé)

Mme Mariette Rochon, directrice générale, occupe le siège de secrétaire

Résolution no : 2025-11-R6549

Objet : Rallye Perce neige 2026 – demande d’autorisation

ATTENDU QUE les organisateurs de la 60^e édition du Rallye Perce Neige qui se tiendra les vendredi 6 et samedi 7 février 2026 demande une autorisation de la municipalité d’Egan-Sud concernant un droit de passage ;

ATTENDU QUE les organisateurs demandent l’autorisation de tenir une épreuve de course automobile chronométrée et ont besoin de contrôler l’accès de la rue Cécile, à l’intersection de la rue Labelle et rue Marie-Anne, ainsi que la rue Gendron ;

ATTENDU QU’ils désirent également utiliser les rues Dominique et Cécile comme il a déjà été le cas il y a quelques années ;


ATTENDU QUE les organisateurs nous ont assurés avoir communiqué avec chaque résident et ont obtenus leurs accords ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par la conseillère Mme Nathalie Dault propose et il est résolu à l’unanimité des conseillers présents que le conseil municipal accepte la demande d’autorisation fait par les organisateurs du Rallye Perce Neige pour la 60^e édition qui se tiendra les 6 et 7 février 2026 dans la Haute-Gatineau.

Adoptée.

Copie certifiée conforme à l’original
Donné à Egan-Sud, ce 20 novembre 2025


M. Neil Gagnon
Maire


Mariette Rochon
Directrice générale
Greffière-trésorière

Notez que cette résolution est extraite du procès-verbal et est sujet à adoption par le conseil de la municipalité d’Egan-Sud à une prochaine séance.